



AET France-Niger

Association de soutien à l'AET (Association des Éleveurs du Ténéré)
8 rue Rescanières, 09120 Vira
Association n° W092002015

<http://aet-france-niger.fr>, aet-france-niger@wanadoo.fr

Newsletter Février 2021

Comme vous avez pu le constater ou l'apprendre, pour cette année 2020, pas de fête à Vira en novembre, pas d'exposition sur les nouveaux projets, pas de vente de bijoux... Cela nous manque terriblement. Mais ça ne veut pas dire, loin de là, que nous n'avons pas d'échanges avec le village de Tagoudoum et avec Douchi.

C'est par téléphone avec Whatsapp, parfois en vidéo selon la qualité des connections, que nous discutons et continuons à soutenir la réalisation des projets démarrés. C'est un réel progrès apporté par la modernité : alors qu'il y a quelques années, le coût du téléphone ne permettait que de brèves conversations, c'est maintenant « gratuit » et nous pouvons, autant que nous en avons besoin, prolonger nos échanges. Et Douchi peut facilement nous envoyer des photos.

LE MARAÎCHAGE

Le projet sur deux ans soutenu financièrement par la région Occitanie devait se terminer en mars, mais nous avons 6 mois de plus (covid) qui sont les bienvenus.

La première année a permis de réaliser la clôture d'un terrain de 1 hectare, bien situé mais qui n'est pas encore irrigué. Nous avons donc aussi financé la clôture d'une parcelle de 400 m², toute proche du forage et donc facile à arroser, qui a permis une abondante production. Cette petite parcelle doit permettre de **faire des expérimentations et servir de pépinière** pour installer des haies sur le grand terrain (il faut se protéger du vent).



La deuxième année devait se concentrer essentiellement sur **la formation des maraîchers** et sur **la création d'une coopérative**. Il s'agit d'aider les maraîchers à cultiver en tenant mieux compte de leur environnement : bien choisir les cultures, utiliser le moins d'eau possible, faire de l'agroécologie pour que leur terre reste fertile, etc. Une première session a eu lieu avec Kader, ils ont expérimenté avec succès un insecticide bio, les femmes ont appris à utiliser le morenga (photo ci-dessous)...

La création d'une coopérative conforme à la réglementation du Niger permettra de préciser l'organisation et le fonctionnement de ces activités de maraîchage, et leur reconnaissance par les autorités.



Il reste encore beaucoup à faire pour que ce maraîchage devienne une **activité rentable**, ce qui est **indispensable pour qu'elle soit pérenne**. Avec Douthi, nous nous sommes mis en contact avec de nouveaux formateurs pour aider les maraîchers à améliorer leurs techniques, et à créer une coopérative. Ce qui est certain, des professionnels sont allés récemment sur place et l'ont confirmé, c'est que :

- la terre est de bonne qualité et devrait permettre une bonne production,
- en saison sèche (de janvier à mai), il est illusoire de cultiver quoi que ce soit,
- quelle que soit la saison, il faut arroser.

L'installation d'une **adduction d'eau depuis les abreuvoirs jusqu'au grand terrain clôturé** (700 m de tuyau et construction d'un bassin de 10 à 20 m³) est donc tout à fait justifiée, et même indispensable à la finalisation du projet. Le service hydraulique d'Ingal doit nous en faire très prochainement le devis.

Il y a nécessité que Douchi trouve sur place et nous donne les coordonnées d'une **personne ressource** avec qui nous puissions être régulièrement en contact, mais cela semble difficile.

UNE ANTENNE À TOULOUSE

Comme décidé à la dernière AG, nous avons officiellement créé une antenne de l'association AET France-Niger à Toulouse : c'est d'autant plus pertinent que les adhérents viennent en nombre à peu près égal de l'Ariège et de la Haute Garonne (plus quelques autres répartis dans d'autres départements).

Nous aurons ainsi la possibilité de répondre à des appels à projet de Toulouse-Métropole pour solliciter des financements.

QUESTION FINANCES

Un grand merci à tous ceux qui ont permis d'apporter une **aide alimentaire exceptionnelle** au printemps dernier : en effet, il n'y avait plus de marché à Tagoudoum, plus de transport collectif, plus de vente possible de bétail, de grandes difficultés d'achat des aliments de base, et aucune aide extérieure. Notre association a donc donné 5500 € en mai et juin pour nourrir les familles les plus en difficultés ; grâce à cet argent, Douchi a pu aller acheter des vivres sur un gros marché encore ouvert, et les distribuer aux familles qui n'avaient plus rien.



Pas de fête, pas d'exposition, pas de vente de bijoux cet hiver : cela veut dire pas de dons ni d'adhésions lors de ces événements, ni de bénéfice de la vente des bijoux.

Certains ont devancé notre appel et ont spontanément envoyé un chèque à l'association en décembre et en janvier. Merci à eux.

Si vous n'avez pas pu adhérer ou faire un don dans les conditions habituelles des années précédentes, surtout n'hésitez pas, adhérez faites un don ! Ci-joint le **formulaire d'adhésion**.

En effet, nous continuons bien sûr à aider les collégiens internes à Ingal et les lycéens internes à Agadès, et nous ferons tout **pour que l'adduction d'eau puisse se faire.**

DOUTCHI

Cela ne concerne pas directement notre association, mais que serait-elle si Doutchi n'était pas là ?

Doutchi habituellement fait vivre sa famille en commerçant avec l'étranger (antiquaires, vente d'objets en cuir –faits au Niger- à une entreprise française...). Sans possibilité de venir en Europe, il a dû se reconvertir, au moins provisoirement. Avec son frère il a entrepris de produire et vendre du sel, activité économique déjà existante sur une zone de « Terres Salées », à 100km de Tagoudoum, en utilisant une nappe phréatique d'eau salée de bonne qualité. Il nous tient au courant de cette nouvelle activité lors de nos échanges téléphoniques.

PROCHAINE AG ?

Vu la situation sanitaire, nous ne pouvons actuellement donner de date pour l'AG 2021. Dès que ce sera plus clair, nous vous en informerons.

Portez vous bien.

A bientôt, dans de meilleures conditions

Pour le bureau, Viviane Sibertin-Blanc